

De: Urbanisme <urbanisme@stavelot.be>
Envoy : mercredi 9 septembre 2026 16:36
 :
Objet: RE: 00-00-1768/002 VP Biddit - Terrains Stavelot - Hecheray

Bonjour,

Les parcelles sont situ es en zone d'habitat   caract re rural comme l'indique la couleur lign e blanche et rouge dans l'annexe.

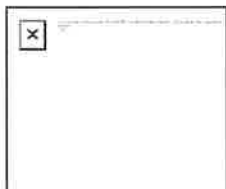
Concernant la parcelle suivante : cadastr  section B, num ro 3099GP0000

2 Zone(s) d'affectation :

Agricole (1% soit 0.21 ares)

Habitat   caract re rural (99% soit 34.36 ares)

Bien   vous,



Conseill re en Am nagement du Territoire et en Urbanisme
Cheffe de service

Service de l'Urbanisme

Le service est accessible : du lundi au vendredi de 09h00   12h30 – le lundi et le mardi de 13h30

 fls@stavelot.be
 +32 80 282 431
 [Stavelot | Belgique](#)
 stavelot.be
 

Ce message n'engage que son auteur et ne peut  tre consid r  comme une communication officielle de la Ville de Stavelot. Ce message et toutes ses annexes sont confidentiels et destin s seulement   l'utilisation de la personne   qui ils sont adress s. Si ce message vous a  t  adress  par erreur, veuillez sans d lai m'informer et proc der   la suppression de ce message et de toutes ses annexes. La publication, l'impression, la reproduction, la diffusion et/ou la distribution de ce message et de toutes ses annexes aupr s de tiers sont formellement interdites sans autorisation pr alable. L'exp diteur ne peut  tre tenu responsable d'une modification de son message qui r sulterait de la transmission par voie  lectronique. Ce message n'engage pas la responsabilit  de la Ville de Stavelot.

De : 
Envoy  : mardi 1 septembre 2026 15:07
  : Urbanisme <urbanisme@stavelot.be>
Objet : RE: 00-00-1768/002 VP Biddit - Terrains Stavelot - Hecheray

Madame, Monsieur,

Je vous remercie pour les renseignements en pi ce jointe.

Sauf erreur, les informations relatives à la zone du plan de secteur sont manquantes. Pourriez-vous compléter vos informations par retour de courriel ?

Bien à Vous,

Pour le Notaire,



Route de Coö, 12

4980 Trois-Ponts

Téléphone : 080/68.40.26

Comptes tiers :

ING BE97 6304 3712 9549

BNP PARIBAS FORTIS BE64 0018 7162 9952

*SRL « Jérôme de CALLATAY, société notariale »

RPM Verviers 732.731.367

TVA BE 0732.731.367

De :

Envoyé : jeudi 9 juillet 2026 12:04

À : 'urbanisme@stavelot.be' <urbanisme@stavelot.be>

Objet : 00-00-1768/002 VP Biddit - Terrains Stavelot - Hecheray

Importance : Haute

Le Collège communal de la ville de Stavelot

Service technique - Urbanisme

Hôtel de ville de Stavelot

place Saint-Remacle 32

4970 Stavelot

Notre réf. : 00-00-1768/002 - JDC

Gestionnaire: Jérôme De Callatay

E-mail:

Madame, Monsieur,

Concerne : Renseignements urbanistiques - Articles D.IV.99 et D.IV.100 du CoDT - terrain à Stavelot, Chemin de Ster (Lot 1)

1. En vue de satisfaire à l'obligation d'information imposée par les articles D.IV.99 et D.IV.100 du CoDT, je vous invite à m'adresser l'ensemble des renseignements urbanistiques visés par la première disposition et relatifs au statut administratif du bien suivant :

VILLE DE STAVELOT, première division

- Un terrain sis Chemin de Ster (Lot 1), cadastré section B, numéro 3099GP0000, d'une superficie de 34 a 53 ca.

- Un terrain sis Chemin de Ster (Partie 1), cadastré section B, numéro 3104AP0000, d'une superficie de trente-sept centiares (37 ca).
- Un terrain sis Chemin de Ster (Partie 3), cadastré section B, numéro 3104CP0000, d'une superficie de trois centiares (3 ca).

Appartenant actuellement à :



Conformément aux articles D.IV. 99 et D.IV.100 du même Code et suivant les informations contenues dans le certificat d'urbanisme n°1 visé à l'article D.IV.97 du Code de Développement Territorial (CoDT), je vous remercie de m'adresser celles-ci, endéans les 30 jours des présentes. Dans l'entretemps, je me tiens à votre disposition pour acquitter sans délai la redevance que la Commune pourrait valablement réclamer.

2. Sauf cas de force majeure, veuillez noter que si le délai règlementaire ne pouvait être observé, je me réserve toutefois le droit d'exiger le remboursement de la redevance, sans préjudice de l'application de l'article 100 *in fine* du CoDT, selon lequel « *A défaut de réponse de l'administration intéressée dans le délai prévu, le titulaire du droit cédé, son mandataire ou l'officier instrumentant mentionne dans l'acte la date de l'envoi contenant la demande d'informations ou du récépissé de la demande d'informations, indique que les informations n'ont pas été données et que l'acte est passé en dépit du défaut de réponse de l'administration* » et des autres dommages qui résulteraient d'un tel retard.

3. Complémentairement, je précise que je détiens déjà les informations suivantes que je vous prie de bien vouloir vérifier :

1. le bien fait-il l'objet d'une mesure ou d'un plan d'expropriation ?
2. le bien est-il classé, fait-il l'objet d'une procédure de classement, est-il inscrit sur la liste de sauvegarde du patrimoine immobilier, est-il localisé dans les limites d'une zone de protection d'un bien classé ou fait-il l'objet d'une quelconque mesure de protection ?
3. le bien est-il repris dans un Plan d'Assainissement par Sous-bassin Hydrographique ?
4. le bien fait-il l'objet d'un permis d'environnement ?
5. le bien fait-il l'objet d'un constat d'infraction urbanistique ou environnementale ?
6. le bien fait-il l'objet d'une mesure de lutte contre l'insalubrité ?
7. le bien fait-il l'objet d'un permis de location ?
8. le bien est-il grevé d'une quelconque servitude légale ou d'utilité publique, telle qu'une emprise souterraine ?
9. le bien est-il visé par un droit de préemption prévu par le CoDT ?
10. le bien fait l'objet de mesures particulières prises en vertu du CoDT ?
11. le bien prédécrit est-il grevé d'une prise souterraine pour une tuyauterie servant au transport de produits de gaz naturel, dans le cadre de la loi du 12 avril 1965 ? Le cas échéant, voulez-vous avoir l'amabilité de m'en communiquer les données ?
12. le bien se situe-t-il dans une zone inondable ?
13. pourriez-vous également me faire savoir si le bien visé est soit repris dans un des périmètres visés aux articles D.IV.57 et D.II.31, §2 du CoDT, soit se situe à proximité de l'un d'entre eux, spécialement si une zone venait à être définie, soit encore est localisé à proximité d'un établissement « Seveso » ?

14. le bien se situe-t-il dans un site désigné « Natura 2000 » ou dans un site candidat au réseau Natura 2000 dans le périmètre visé ?
15. quelle est l'affectation du bien et, s'il s'agit de logement, pouvez-vous en préciser le nombre ?
16. ainsi que toutes autres informations que vous jugeriez utiles pour valoriser correctement le bien.

4. Enfin, pour la bonne forme, si vous estimiez ne pouvoir me communiquer certains certificats ou autorisations préexistant(e)s sur la seule base des articles précités, je vous remercie de me le faire savoir, afin que je puisse mettre en œuvre le Livre Ier du Code de l'environnement.

D'avance, je vous remercie pour votre collaboration.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.

Pour le Notaire,


ETUDE NOTARIALE

Route de Coö, 12

4980 Trois-Ponts

Téléphone : 080/68.40.26

Comptes tiers :

ING BE97 6304 3712 9549

BNP PARIBAS FORTIS BE64 0018 7162 9952

*SRL « Jérôme de CALLATAY, société notariale »

RPM Verviers 732.731.367

TVA BE 0732.731.367